

honnêtes gens, on machina contre l'infortunée Marie d'Antioche la plus atroce des comédies judiciaires. Andronic l'accusa formellement de pactiser avec l'étranger; sur ce grief, elle fut arrêtée, jetée en prison, abandonnée aux insultes et aux mauvais traitements de ses geôliers. Ce n'était pas assez. On la traduisit devant un tribunal, qui prononça contre elle la peine de mort. Le jeune Alexis ratifia la sentence, apposant sur l'arrêt qui condamnait sa mère sa signature à l'encre rouge, « comme une goutte de sang ». Marie d'Antioche fut étranglée dans son cachot : elle avait à peine trente-cinq ans. La haine d'Andronic ne se contenta pas de cet assassinat juridique; elle s'acharna jusque sur les images qui représentaient la malheureuse princesse. Il les fit détruire ou mutiler, de crainte que le souvenir de sa radieuse beauté n'éveillât trop de compassion pour sa tragique destinée.

« Le jardin impérial, comme dit Nicétas, se dépouillait de ses arbres. » Bientôt, en septembre 1183, un grand conseil de la couronne, bien stylé au préalable, émit l'avis qu'il serait utile et convenable d'associer officiellement Andronic au trône. Quand cette décision fut connue, ce fut une joie folle dans la capitale. Le peuple, comme saisi de délire à la nouvelle de l'élévation prochaine de son favori, dansait dans les rues, chantait, battait des mains. Le palais des Blachernes fut envahi, et, devant l'émeute menaçante, le jeune empereur céda. Mais alors se passa une scène curieuse et inattendue. Andronic, qui avait tout préparé, feignait d'hésiter et refusait le pouvoir. Il fallut l'asseoir de force sur le trône, lui mettre presque malgré lui la mitre rouge sur la tête, lui passer la robe